Environnement marin



POLICE BY LEIGHT CHARLES AND THE SAME TO SAME THE SAME TH

Préserver le patrimoine naturel et le milieu marin

787 missions de contrôle de l'environnement marin

ont été conduites en 2020 dont 722 en aire marine protégée (AMP) en application du plan de contrôle et de surveillance de l'environnement de la façade maritime Nord Atlantique-Manche Ouest élaboré par la DIRM NAMO. 351 missions ont concerné exclusivement de la surveillance effectuée dans les AMP.

Animé à l'échelon départemental par les DDTM, ce plan associe toutes les administrations intervenant en mer et sur le domaine public maritime.

Les missions sont réalisées avec l'appui du CACEM (centre d'ap-

351 missions de surveillance dédiées pui pour le contrôle de l'environne-ment marin) installé au CROSS Étel.

Le plan décline neuf théma-

tiques pour s'assurer du respect de la réglementation en matière d'environnement maritime dans (pour 50 % des missions de surveillance) ou en dehors des aires marines protégées. Parmi ces thématiques: respect des zones de mouillage et lutte contre le mouillage non autorisé, contrôle du carénage des navires, circulation des véhicules à moteur sur le domaine public maritime, contrôle de l'extraction de granulats marins, protection des espèces.

Prévention et lutte contre les pollutions, deux priorités de la DIRM NAMO

Grâce à ses inspecteurs de la sécurité des navires (cf page 11), la DIRM NAMO effectue tout au long de l'année des contrôles de la teneur en soufre des combustibles sur les navires étrangers en escale dans les ports. 54 contrôles documentaires et 13 prélèvements à bord avec analyse en laboratoire ont ainsi été réalisés en 2020.

Au sein de la DIRM, le CROSS Corsen est centre référent « pollutions marines » pour la façade Atlantique. Il a traité 127 signalements de pollution au cours de l'année 2020, dont 61 signalements ont été confirmés. Les deux centres POLMAR-Terre de la DIRM NAMO, situés à Brest et à Saint-Nazaire, se tiennent en permanence à la disposition du préfet de zone de défense qui mobilise les moyens disponibles dans ces centres à la demande des préfets de département. Les

deur nature organisés par les DDTM pour le compte des préfets de département.

La DIRM NAMO accueille sur son site de Brest le Centre national d'expertise POLMAR-Terre qui apporte son concours tech-

nique et opérationnel au pilotage du dispositif POL-MAR-Terre pour l'ensemble de la métropole.



Les zones de protection forte cartographiées

La nouvelle stratégie nationale pour les aires protégées repose sur deux piliers:

- Un objectif de 30 % d'aires protégées, qui constituent la trame de protection du territoire.
- Un objectif de 10 % de protection forte, avec un niveau élevé de protection. Les sites Natura 2000 sont dési-

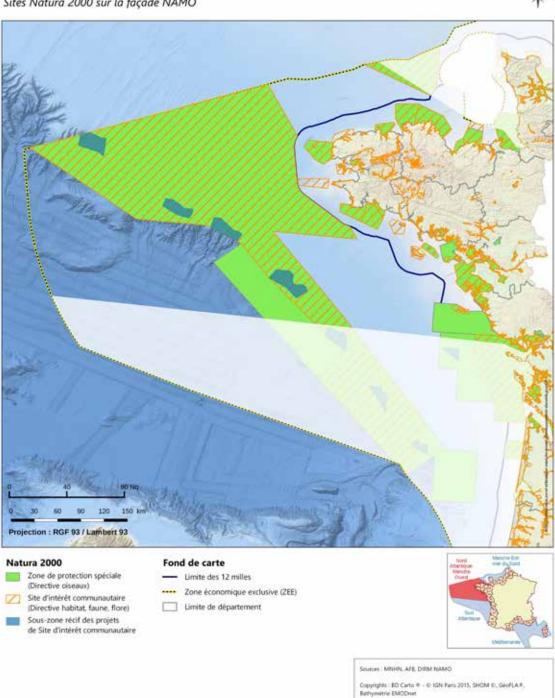
gnés en application des directives européennes « oiseaux et habitats - faune - flore » pour le rôle qu'ils jouent dans la conservation des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire. Ainsi, l'identification des sites Natura 2000 au-delà de la mer territoriale, situés autour du talus continental, doit permettre d'assurer la préservation

des oiseaux et mammifères marins ainsi que des récifs.

L'État est le garant de la conservation des sites. Il est chargé de leur désignation et de la réalisation des documents de gestion des sites (DOCOB) dont la mise en œuvre peut ensuite être confiée à des opérateurs comme des collectivités locales, des associations ou l'Office français de la biodiversité (OFB).

Document Stratégique de Façade nord Atlantique - Manche ouest

Sites Natura 2000 sur la façade NAMO



Date: 09/2019

Office français de la biodiversité et Agence bretonne de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) dispose d'un site national à Brest et de deux délégations de façade dans l'interrégion.

L'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) créée en 2019 et basée à Brest a en charge trois milieux écologiques dont le maritime. Ses actions pour accélérer la préservation et la restauration des milieux naturels s'inscrivent autour de trois missions principales :

• Renforcer la coopération

pour faire émerger de nouveaux projets de territoires.

- Appuyer le développement de programmes ambitieux de préservation-restauration.
- Amplifier la mobilisation en faveur de la biodiversité.

Phenomer, le citoyen acteur de la détection des micro-algues

L'Ifremer souligne en 2020 les tendances à la baisse des contaminations d'ordre chimique, bactériologique et de l'eutrophisation de la bande côtière, et rappelle que « la vigilance est de mise tant la vulnérabilité de la frange littorale est grande ».

En matière de contamination chimique, dans l'estuaire de la Loire, les niveaux de plomb ont baissé suite au changement d'activité d'une usine.

Les résultats de l'Ifremer affichent une tendance à la baisse de la quantité de microalgues sur certains secteurs des côtes françaises, particulièrement en Manche et dans le nord du golfe de Gascogne. Néanmoins, la Bretagne figure parmi les 7 % des eaux côtières métropolitaines qui n'ont pas encore atteint le bon état écologique visé par la directive-cadre Stratégie pour le

milieu marin (DCSMM).

Unique en Europe, « le projet de sciences participatives Phenomer invite les citoyens à signaler les phénomènes d'eaux colorées qu'ils observent en Bretagne et en Loire-Atlantique. Depuis 2013, 346 signalements ont été enregistrés. 176 s'avèrent effectivement reliés à des efflorescences de microalgues. À partir de ces observations et de ces prélèvements, les scientifiques analysent les échantillons, identifient les espèces en cause et

mettent en place des actions de recherche spécifiques. Ce projet est complémentaire aux études locales et aux réseaux d'observation nationaux. »

Côté surveillance micro-biologique, si une amélioration est constatée pour l'ensemble du littoral, comme en Bretagne-Nord, la vigilance reste de mise. « Des bactéries issues des activités humaines continuent de contaminer le littoral. »



616 sites de baignade en milieu maritime d'excellente ou de bonne qualité

32 communes labellisées pour une ou plusieurs plages Parmi les sites de baignade contrôlés, outre les 517 sites d'excellente qualité, 99 sont jugés de bonne qualité et 17 de qualité suffisante. Seuls neuf sites sont classés en qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé

Les îles en Bretagne, essentielles pour la biodiversité

Quatre espèces d'oiseaux marins ne se reproduisent qu'en Bretagne. Il s'agit du pingouin torda, du guillemot de Trol, du fou de Bassan et du macareux moine.

Source: Agence de l'eau Loire-Bretagne



Le FEAMP 2014-2020 : 1,2 million d'euros pour l'environnement marin

Les dossiers liés à l'environnement s'inscrivent dans deux mesures du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)*:

- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes marins,
- Politique maritime intégrée (protection du milieu marin et

amélioration de la connaissance de son état).

Les aires marines protégées

